



COMPTE-RENDU DU BUREAU

MERCREDI 16 OCTOBRE 2024

A Clichy

B.O. n° 2639

Présents :

Président	Gilles SEZIONALE
Trésorier	Bernard DALMON
Trésorier Adjoint	Patrick PEREZ
Secrétaire Générale	Dominique CUPILLARD
Vice-président(e)s	Lazreg BENELHADJ (en partie) Bénédicte COMPOIS Christiane GUERIN Dominique LAGIER Jean-Luc MANAUDOU Joël PINEAU
Chargé de mission	Denis CADON Benjamin MERCIER Stéphane METZGER

Excusés :

Secrétaire Général Adjoint	Philippe BRIOUT
----------------------------	-----------------

Assistent :

Directeur Technique National	Julien ISSOULIE
DTN Adjointe	Agnès BERTHET
Directeur Général	Laurent CIUBINI
Directrice Administrative et Financière	Alexandra LABOUCHEIX
Responsable de la coordination des Instances	Magali TAPRET
Coordinatrice administrative Présidence/Evènementiel	Valérie GICQUEL
Responsable Juridique	Antoine FONTAINE

Dominique Cupillard procède à l'appel nominal.

Gilles Sézionale accueille les membres présents et félicite les premiers élus dans leur ligue respective notamment en Ile-de-France et Hauts de France.

Il met l'accent sur le fait que nous pouvons être fiers du bilan fédéral, dont le taux de réalisation du projet de l'olympiade est de 82%, avec pour ambition d'atteindre les 100 % de réalisation lors du prochain mandat en poursuivant le travail amorcé pour l'avenir de la fédération.

A noter un point de vigilance quant à la baisse de 20 % des fonds de l'Etat à destination du Sport ; la FFN ne devrait cependant pas être parmi les Fédérations les plus impactées par cette baisse ; ce qui conduit une nouvelle fois à alerter sur la nécessité à être financièrement plus indépendants de l'Etat.

Il souhaite à tous de bonnes élections et de pouvoir travailler ensemble à l'écriture du futur projet.

1. Affaires Administratives

1.1 – Validation des procès-verbaux des cercles de compétence

- **CC Référents régionaux de Natation Artistique du 4 juin 2024 (en annexe)**

Ce procès-verbal est validé par le Bureau.

- **CC Médical du 25 juin 2024 (en annexe)**

Bénédicte Compois : il serait intéressant de produire une fiche afin de sensibiliser les organisateurs sur les conditions de pratique de l'eau libre. Une réflexion serait également à mener sur la limite d'âge de la pratique en eau froide. L'idée serait que l'âge préconisé soit en adéquation avec les normes internationales, soit 16 ans, et qu'un bilan cardiologique soit réalisé en amont des courses.

Dominique Cupillard souhaiterait également qu'une fiche soit communiquée aux nageurs les alertant des éventuels effets négatifs après course.

Ces remarques prises en compte, ce procès-verbal est validé par le Bureau.

- **CC Natation Artistique du 18 septembre 2024 (en annexe)**

Ce procès-verbal est validé par le Bureau.

- **CC Pratique d'une activité saisonnière du 25 septembre 2024 (en annexe)**

Ce procès-verbal est validé par le Bureau.

- **CC Natation Course du 26 septembre 2024 (en annexe)**

Le procès-verbal et les propositions d'amendements sont validés par le Bureau.

Les amendements au programme sportif 2025 de la Natation Course seront présentés pour validation définitive au Codir de ce jour.

1.2 Point sur les élections fédérales 2024

Antoine Fontaine informe que le dossier « Elections fédérales 2024 » est en ligne sur le site fédéral dans la rubrique « FFN » ; il reprend le déroulé et l'avancement des 4 scrutins : commission des SHN, représentants des entraîneurs, représentants des officiels et scrutin de liste.

Commission des Sportifs de Haut Niveau :

Après examen des candidatures par la Commission de surveillance des opérations électorales, 10 candidats à la commission des sportifs de haut-niveau ont été jugés recevables.

Le scrutin se déroulera par un vote électronique sur la plateforme Gédivote du 13 au 30 octobre 2024. Pourront voter, les SHN listés en 2024, majeurs et licenciés au 30 septembre 2024. Les résultats seront proclamés le 30 octobre après-midi. Dans les quinze jours suivant l'élection de la commission, les membres devront se réunir pour désigner deux représentants, un homme et une femme ne devant pas représenter la même discipline, qui siègeront de droit au Comité directeur fédéral et au Bureau exécutif.

Représentants des entraîneurs :

Après examen des candidatures par la Commission de surveillance des opérations électorales, 4 candidats aux sièges de représentants des entraîneurs ont été jugés recevables.

Le scrutin se déroulera par un vote électronique sur la plateforme Gédivote du 1er au 15 novembre 2024. Pourront voter, les entraîneurs sur la saison 2023/2024, majeurs et licenciés au 30 septembre 2024. Les résultats seront proclamés le 15 novembre après-midi.

Les candidats, 1 homme et une femme de deux disciplines différentes, arrivant en tête des suffrages, seront élus et siègeront d'office au Comité directeur fédéral.

Représentants des officiels :

Après examen des candidatures par la Commission de surveillance des opérations électorales, 13 candidats aux sièges de représentants des officiels ont été jugés recevables.

Le scrutin se déroulera par un vote électronique sur la plateforme Gédivote du 1er au 15 novembre 2024. Pourront voter, les officiels actifs au 31 août 2024, majeurs et licenciés au 30 septembre 2024. Les résultats seront proclamés le 15 novembre après-midi.

Les candidats, 1 homme et une femme de deux disciplines différentes, arrivant en tête des suffrages, seront élus et siègeront d'office au Comité directeur fédéral.

Christiane Guérin s'interroge sur le fait qu'elle pourra voter alors qu'elle n'officialie plus depuis plusieurs

années.

Denis Cadon précise que le critère retenu par la FFN est que le statut d'Officiel dans la base extranat soit « actif » ; la notion d'actif » étant à dissocier de la notion d'activité. Seuls les titres « suspendus » ne pourront pas voter. A ce propos, il fait remarquer que dans la base Extranat seule l'activité des officiels en natation course et en water-polo est connue, ce qui n'est pas le cas pour les autres disciplines

Scrutin de liste :

Le collège général du Comité Directeur Fédéral est composé de 32 membres élus (parité obligatoire) par les représentants directs des associations sportives affiliées selon le principe "1 licence = 1 voix".

Dépôt des candidatures : entre le 16 et le 22 novembre 2024

La période de vote électronique est fixée du vendredi 6 au vendredi 13 décembre 2024 (23h59).

1.3 – Echange sur le bilan et sur les faits marquants de ce dernier

Laurent Ciubini présente les fiches bilan de l'olympiade 2021-2024 (en annexe).

Stéphane Metzger fait part de trois remarques sur ce document :

- Fiche ENF : dans les propositions et axes d'améliorations il estime que la notion d'ouverture de l'ENF à de nouvelles structures (collectivités et structures privées) peut porter à confusion par rapport aux DSP. Il faudrait plutôt écrire « structures type camping » plutôt que « structures privées ».
- Les deux mentions relatives à la CFQJ dans les fiches WP et Juridique sont contradictoires.
- Fiche Conseil consultatif des clubs : il n'est pas d'accord sur le fait qu'il y ait eu peu d'implication des clubs dans la dynamique. En effet, 96 clubs étaient présents à la première réunion du CCC. Si aucune suite n'a été donnée c'est en raison de la partie informatique qui était jusqu'à ce jour compliquée à mettre en œuvre par les SI.

Le Bureau valide ce document.

Laurent Ciubini présente ensuite la synthèse des fiches bilans sous forme de 10 items. A l'issue de cette journée, ce document sera présenté et adressé aux membres du Codir afin que chacun puisse faire un retour pour ce dimanche 20 octobre, avant diffusion.

Un tour de table est réalisé afin de connaître quel est pour chacun la réalisation la plus importante du mandat de l'olympiade 2021-2024.

Benjamin Mercier :

- Grande avancée sur la Gouvernance, notamment avec la mise en place des cercles de compétence qui est une belle réussite (ouverture, démocratie, participation).

Bernard Dalmon :

- Mise en place des cercles de compétence.
- Mise en place du 100 % licences qui commence à porter ses fruits malgré les différentes crises successives que la FFN a pu connaître ces toutes dernières années (sanitaire, énergétique).
- Communication plus performante.

Patrick Perez :

- Modification majeure du fonctionnement de la Fédération.
- Organisation d'événements majeurs.

Bénédicte Compois :

- Enjeu réussi sur la transversalité même si nous devons poursuivre davantage la communication descendante.
- Dynamique du projet sportif qui tire vers le haut et qui a permis d'enregistrer de belles performances pendant les JO de Paris.
- Organisation des tests Events multi-disciplines au CAO (démonstration de notre savoir-faire).

Stéphane Metzger :

- Rapprochement et échanges de la DTN avec les clubs, ce qui a permis majoritairement de supprimer tous les éléments d'incompréhension. Ce fonctionnement a porté ses fruits avec une plus-value évidente notamment auprès des 20 clubs du Grand Est qui ont une place dans la compétition.

Jean-Luc Manaudou :

- Satisfaction avec les cercles de compétence et sur les discussions autour du projet sportif ; suffisamment peu inséré dans la vie fédérale, il lui est difficile de mettre en exergue tous les points positifs.
- Améliorations encore à apporter en termes de communication, notamment à destination des clubs.

Joël Pineau :

- Travail très important des cercles de compétence.
- Gros chantier réalisé avec la mise en place des bassins mobiles.
- Travail sur le conseil des territoires et des départements.
- Travail à poursuivre vers la base.
- Ouverture plus large et intéressante sur d'autres moyens de pratique.

Denis Cadon :

- Au-delà des réussites en termes d'organisation et fonctionnement de la fédération, il est important de souligner les succès de la politique sportive en matière de développement de la Natation durant une olympiade très compliquée (COVID, changement des catégories, ...)
- 2023 a été la meilleure année depuis 2018 en termes de nombre de compétiteurs, marquée notamment par le retour de la population Avenir.

Dominique Lagier :

- Libération de la parole et participation à la vie fédérale.
- Communication plus directe avec les élus à contrario de ce qu'elle a pu connaître par le passé.

Christiane Guérin ;

- Mise à jour du site fédéral qui a permis d'entrer dans une ère plus moderne.

Gilles Sézional :

- Organisation du 1er conseil des Départements.
- Gros travail mené sur la formation.
- Mise en place du « Plan piscines ».
- La Fédération doit pouvoir être gestionnaire de ses équipements.
- Représentation plus forte de la France à l'international ce qui a permis notamment à la FFN d'obtenir l'organisation des CE 2026.

Dominique Cupillard :

- Fonctionnement du siège fédéral avec la mise en place de nouvelles directions.
- Mise en place des cercles de compétence.
- Organisation de la 1^{ère} Assemblée des départements.
- Invitation des nouveaux présidents de clubs à la Fédération.
- Organisation d'événements internationaux.
- Meilleure communication (newsletter, ...).

2. Affaires financières

2.1 – Point d'avancement du dossier « Structuration des Liges »

Alexandra Laboucheix fait un point d'étape sur le dossier de la structuration financière des ligues.

Licences : globalement, les licences représentent entre 20 % à 30 % des produits d'exploitation, sauf pour les ligues qui ont peu ou pas développé leur ERFAN.

Subventions : choix de certaines ligues de ne pas être trop dépendantes des subventions (ANS, Région, AA / JAN, apprentis, spécificités régionales). Part régionale très hétérogène => de très fortes subventions ou revenus tirés des plans de prévention contre les noyades.

Engagements : relative cohérence des recettes d'engagement par rapport aux produits d'exploitation.

Sportif - résultat net (mineure des stages & déplacements) : fort investissement sur le WP ; choix de l'AURA d'investir significativement dans la NC.

ERFAN : Importance de l'ERFAN dans la solidité financière des ligues => entre 20% et 30% des produits d'exploitation.

Postes de dépenses : beaucoup plus disparates selon les régions.

Patrick Perez : la seule information manquante porte sur les investissements au niveau sportif par rapport aux subventions.

La présentation complète est jointe au présent procès-verbal.

2.2 – Gratuité des transferts des licenciés ENTLM

Le Bureau valide la gratuité du premier transfert des licenciés de l'EN Tourcoing Lille Métropole.

3. Point sur les organisations fédérales

Le Bureau valide les organisations suivantes :

- ✓ CF Juniors de Natation Artistique du 8 au 13 avril 2025 à Tours
- ✓ CF Jeunes de Natation Artistique du 20 au 25 mai 2025 à Sète
- ✓ CF Avenirs et Séniors de Natation Artistique du 24 au 29 juin 2025 à Angers
- ✓ CF N2 Eté des Maîtres les 17 et 18 mai 2025 à Nîmes
- ✓ Championnats de France N2 Hiver des Maîtres : ces championnats seront couplés aux Championnats de France Hiver des Maîtres qui se tiendront au Mans du 6 au 9 mars 2025
- ✓ Meeting fédéral de Plongeon les 14 et 15 décembre 2024 à Bourg en Bresse
- ✓ Trophée Pierre Garsau Alice Milliat du 17 au 18 janvier 2025 : Montpellier (sous réserve de la validation de la ligue)

Stéphane Metzger émet un point de vigilance sur l'organisation des Championnats de France Benjamins 50m 2025 qui se dérouleront à Reims en raison de la mauvaise situation financière du club.

4. Calendrier institutionnel

- **Judi 14 novembre 2024 9 h** : Bureau en visioconférence
- **Samedi 14 décembre 2024 15 h** : nouveau CODIR élu en présentiel

5. Questions diverses

Jean-Luc Manaudou : La ligue AURA n'ayant plus d'ERFAN, il s'inquiète de l'incertitude autour des BF 1 à 4 qui doivent être organisés par les ERFAN. Sont-ils maintenus ?

Julien Issoulié et Agnès Berthet répondent que la FFN est actuellement entre les deux systèmes. En effet, les équivalences pour l'obtention des diplômes d'État ne seront plus les mêmes l'année prochaine. Ainsi même si les BF permettent de développer les compétences et restent intéressants pour les entraîneurs, cette absence d'équivalence vers les diplômes d'État va nous obliger à bien les repositionner dans les années à venir.

Laurent Ciubini préconise de se rapprocher de l'ERFAN PACA.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h45.

La Secrétaire Générale
Dominique CUPILLARD

Le Président
Gilles SEZIONALE